

La construction de locaux en Bourgogne-Franche-Comté 1^{er} Trimestre 2022

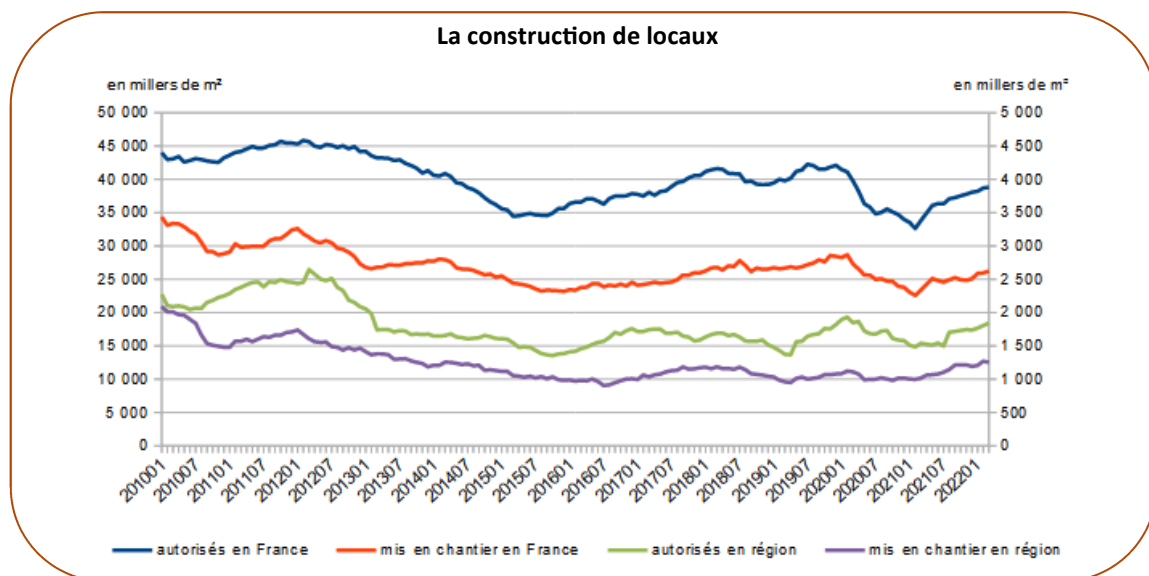
Avertissement : les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant.

En ce qui concerne les autorisations :

D'avril 2021 à fin mars 2022, 1 843 000 m² de surface de plancher de locaux à usage non résidentiel ont été autorisés en Bourgogne-Franche-Comté. Les surfaces autorisées progressent de 20 % en un an, rythme légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine (+ 15 %).

Dans la région, la croissance annuelle des surfaces autorisées est portée essentiellement par le secteur de l'entreposage (+ 70 %) et celui de l'industrie et de l'artisanat (+ 42 %). À l'opposé, elles reculent de 11 % dans le secteur agricole ou forestier et de 7 % pour les services publics ou d'intérêt collectif.

Les surfaces autorisées progressent dans six départements sur huit de la région. Elles baissent de 23 % dans le Territoire de Belfort et stagnent dans le Jura. Les hausses les plus fortes sont enregistrées dans l'Yonne (+ 144 %), en Haute-Saône (+ 47 %) et dans la Nièvre (+ 38 %).



Source : SDES - Sit@del2 en date de prise en compte
Données en cumul annuel

En ce qui concerne les mises en chantier :

1 252 000 m² de surface de plancher de locaux à usage non résidentiel ont été mis en chantier, entre le début du 2^e trimestre 2021 et la fin du 1^{er} trimestre 2022, en Bourgogne-Franche-Comté, en augmentation de 23 % sur un an. Cette hausse est deux fois plus élevée dans la région qu'en moyenne en France.

La progression régionale des surfaces de locaux mises en chantier a profité à tous les types d'activité excepté le secteur agricole ou forestier (- 26 %). La croissance des surfaces mises en chantier a été particulièrement vive pour la construction de commerces et d'hébergements hôteliers (+ 23 %), de locaux destinés au service public (+ 40 %), de locaux industriels et d'artisanat (+ 58 %) et d'entrepôts (+ 85%).

La progression des surfaces mises en chantier est nette dans six départements : la Saône-et-Loire (+ 14 %), le Doubs (+ 29 %), la Côte-d'Or (+ 32 %), la Haute-Saône (+ 34 %), le Jura (+ 41 %) et le Territoire de Belfort (+ 47 %). Dans la Nièvre et l'Yonne, les surfaces de locaux commencées baissent respectivement de 7 et 27 %. La forte progression des autorisations laisse toutefois présager d'une reprise dans les prochains mois pour ces deux départements.

Surface de plancher des locaux par département (en date de prise en compte)

	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
France ENTIERE	38 809	33 818	14,8	26 239	23 373	12,3
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	1 843	1 538	19,8	1 252	1 016	23,2
CÔTE-D'OR	354	319	11,0	295	224	31,6
DOUBS	373	355	5,1	327	252	29,4
JURA	209	212	-1,2	152	107	41,4
NIÈVRE	78	57	38,0	40	43	-7,2
HAUTE-SAÔNE	170	116	46,7	105	78	34,1
SAÔNE-ET-LOIRE	317	255	24,4	233	204	14,1
YONNE	246	101	143,6	56	76	-26,9
TERRITOIRE DE BELFORT	96	125	-23,2	46	32	46,8

Source : SDES – Sit@del2 en date de prise en compte

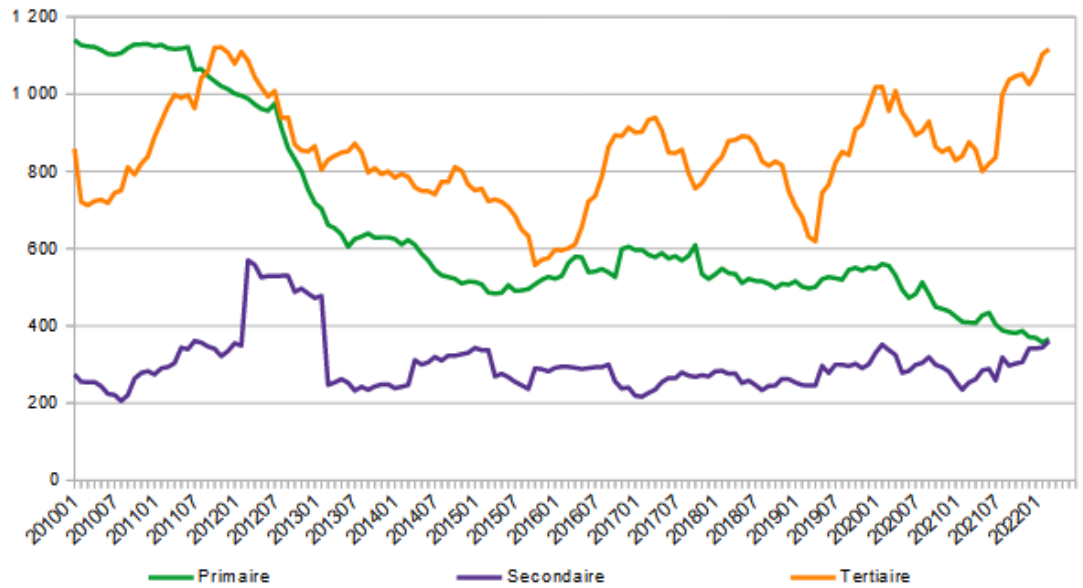
Unité: millier de m²(1) (du 2^{ème} trimestre 2021 au 1^{er} trimestre 2022) / (du 2^{ème} trimestre 2020 au 1^{er} trimestre 2021)Surface de plancher des locaux (en date de prise en compte)**Bourgogne-Franche-Comté**

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	142	147	-2,8	102	94	8,5
Commerce et Hébergement hôtelier	210	183	15,1	147	119	23,4
Industrie et Artisanat	361	254	42,3	294	186	57,8
Exploitation agricole ou forestière	366	409	-10,5	249	337	-26,2
Entrepôt	565	333	69,8	285	154	84,8
Service public ou d'intérêt collectif	198	214	-7,2	176	125	40,2
Surface totale des locaux	1 843	1 538	19,8	1 252	1 016	23,2

Source : SDES – Sit@del2 en date de prise en compte

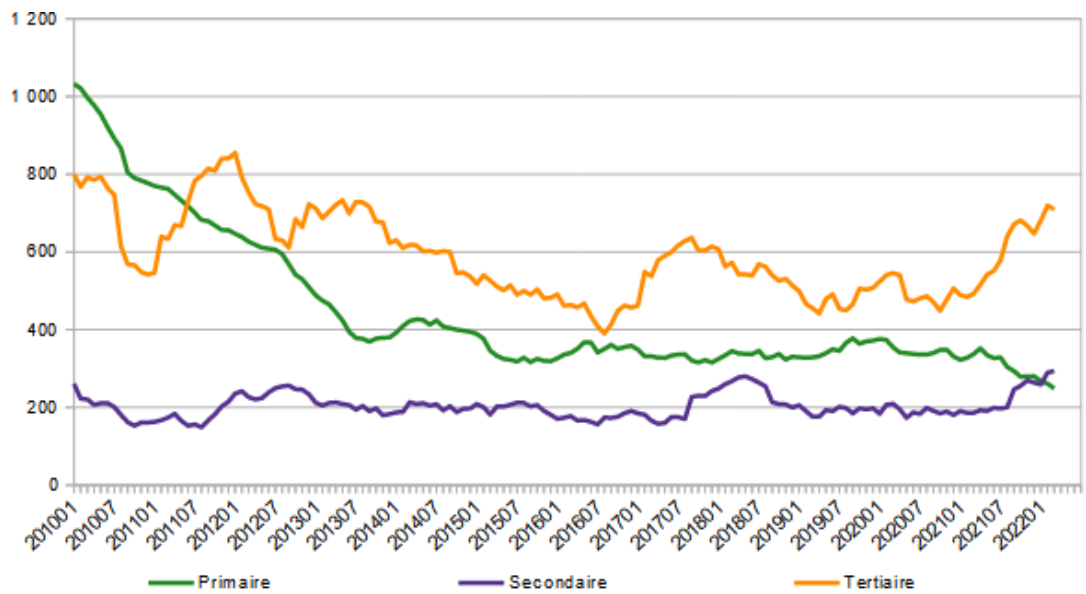
Unité: millier de m²(1) (du 2^{ème} trimestre 2021 au 1^{er} trimestre 2022) / (du 2^{ème} trimestre 2020 au 1^{er} trimestre 2021)

Surfaces de plancher de locaux autorisées en milliers de m²
en Bourgogne-Franche-Comté



Source : SDES - Sit@del2 en date de prise en compte

Surfaces de plancher de locaux commencées en milliers de m²
en Bourgogne-Franche-Comté



Source : SDES - Sit@del2 en date de prise en compte

Construction - surface de plancher autorisée et commencée cumulée des locaux par destination
(date de prise en compte)**Côte-d'Or**

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	34 860	63 242	-44,9	46 108	37 780	22,0
Commerce et Hébergement hôtelier	48 719	38 051	28,0	36 347	33 375	8,9
Industrie et Artisanat	53 090	51 249	3,6	39 296	37 263	5,5
Exploitation agricole ou forestière	43 279	56 784	-23,8	33 540	53 778	-37,6
Entrepôt	126 559	72 231	75,2	92 573	46 206	100,3
Service public ou d'intérêt collectif	47 695	37 501	27,2	47 308	15 879	197,9
Surface totale des locaux	354 202	319 058	11,0	295 172	224 281	31,6

Doubs

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	26 812	25 197	6,4	13 692	18 017	-24,0
Commerce et Hébergement hôtelier	48 372	55 400	-12,7	44 936	39 764	13,0
Industrie et Artisanat	110 740	61 232	80,9	103 193	37 132	177,9
Exploitation agricole ou forestière	100 579	131 119	-23,3	82 541	96 357	-14,3
Entrepôt	26 718	18 209	46,7	25 306	23 601	7,2
Service public ou d'intérêt collectif	59 765	63 641	-6,1	56 858	37 394	52,1
Surface totale des locaux	372 986	354 798	5,1	326 526	252 265	29,4

Jura

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	18 578	7 759	139,4	11 374	4 906	131,8
Commerce et Hébergement hôtelier	24 524	15 643	56,8	16 894	12 051	40,2
Industrie et Artisanat	44 403	18 190	144,1	37 775	26 780	41,1
Exploitation agricole ou forestière	55 082	48 533	13,5	31 472	44 329	-29,0
Entrepôt	52 412	82 460	-36,4	36 817	10 156	262,5
Service public ou d'intérêt collectif	14 007	39 004	-64,1	17 393	9 106	91,0
Surface totale des locaux	209 006	211 589	-1,2	151 725	107 328	41,4

Nièvre

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	5 672	2 020	180,8	4 533	2 784	62,8
Commerce et Hébergement hôtelier	8 789	7 592	15,8	2 868	2 796	2,6
Industrie et Artisanat	10 560	6 923	52,5	4 720	14 172	-66,7
Exploitation agricole ou forestière	24 125	20 704	16,5	8 345	18 475	-54,8
Entrepôt	13 391	9 115	46,9	6 509	625	941,4
Service public ou d'intérêt collectif	15 765	10 381	51,9	12 536	3 715	237,4
Surface totale des locaux	78 302	56 735	38,0	39 511	42 567	-7,2

Source : SDES – Sit@del2 en date de prise en compte

Unité : millier de m²(1) (du 2^{ème} trimestre 2021 au 1^{er} trimestre 2022) / (du 2^{ème} trimestre 2020 au 1^{er} trimestre 2021)

Construction - surface de plancher autorisée et commencée cumulée des locaux par destination
(date de prise en compte)**Haute-Saône**

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	9 717	5 525	75,9	3 557	3 790	-6,1
Commerce et Hébergement hôtelier	14 630	6 926	111,2	2 867	4 807	-40,4
Industrie et Artisanat	48 877	23 403	108,8	47 575	15 234	212,3
Exploitation agricole ou forestière	61 813	49 998	23,6	23 415	37 691	-37,9
Entrepôt	21 001	15 594	34,7	11 539	7 080	63,0
Service public ou d'intérêt collectif	13 672	14 230	-3,9	15 711	9 426	66,7
Surface totale des locaux	169 710	115 676	46,7	104 664	78 028	34,1

Saône-et-Loire

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	20 581	23 606	-12,8	13 091	16 486	-20,6
Commerce et Hébergement hôtelier	33 624	30 003	12,1	27 176	17 914	51,7
Industrie et Artisanat	66 746	75 960	-12,1	48 716	38 929	25,1
Exploitation agricole ou forestière	49 208	73 513	-33,1	49 341	66 546	-25,9
Entrepôt	121 343	30 032	304,0	80 759	38 827	108,0
Service public ou d'intérêt collectif	25 689	21 791	17,9	13 936	25 529	-45,4
Surface totale des locaux	317 191	254 905	24,4	233 019	204 231	14,1

Yonne

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	18 749	9 998	87,5	4 960	6 569	-24,5
Commerce et Hébergement hôtelier	15 955	9 021	76,9	10 593	6 244	69,7
Industrie et Artisanat	14 342	11 563	24,0	7 420	10 889	-31,9
Exploitation agricole ou forestière	24 853	23 914	3,9	13 742	14 648	-6,2
Entrepôt	155 718	22 941	578,8	10 316	17 127	-39,8
Service public ou d'intérêt collectif	16 254	23 496	-30,8	8 487	20 497	-58,6
Surface totale des locaux	245 871	100 933	143,6	55 518	75 974	-26,9

Territoire de Belfort

Destination des locaux (selon le type d'activité)	autorisés			commencés		
	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %	du 2T2021 au 1T2022	du 2T2020 au 1T2021	variation (1) en %
Bureaux	7 445	9 238	-19,4	4 250	3 304	28,6
Commerce et Hébergement hôtelier	15 517	19 898	-22,0	5 435	2 276	138,8
Industrie et Artisanat	12 131	5 161	135,1	5 117	5 752	-11,0
Exploitation agricole ou forestière	6 946	4 291	61,9	6 504	5 611	15,9
Entrepôt	48 035	82 302	-41,6	21 378	10 698	99,8
Service public ou d'intérêt collectif	5 624	3 777	48,9	3 633	3 905	-7,0
Surface totale des locaux	95 698	124 667	-23,2	46 317	31 546	46,8

Source : SDES – Sit@del2 en date de prise en compte

Unité : millier de m²(1) (du 2^{ème} trimestre 2021 au 1^{er} trimestre 2022) / (du 2^{ème} trimestre 2020 au 1^{er} trimestre 2021)

Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les centres instructeurs. Sont prises en compte les différentes catégories de locaux. Il est à noter que la notion de local artisanal a été introduite en octobre 2007 lors de la réforme du droit des sols et celle de stockage agricole a été supprimée à cette date. Le passage de la SHON à la surface de plancher dans les permis de construire, depuis le 1^{er} mars 2012, a entraîné une discontinuité. Les données présentées ont été rétopolées au niveau départemental.

La catégorie service public ou intérêt collectif regroupe les catégories transport, enseignement et recherche, action sociale, ouvrage spécial, santé, et culture et loisirs.

Deux types de séries statistiques:

les **séries en date de prise en compte** et les **séries en date réelle**.

Dans les séries en date de prise en compte, chaque événement (autorisation, ouverture de chantier, etc...) est comptabilisé au titre du mois au cours duquel l'information a été transmise à Sit@del2 par le centre instructeur, qui peut être postérieure de plusieurs mois à la date réelle de l'événement (c'est notamment le cas des ouvertures de chantier). Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées. Les permis modificatifs, les annulations, les corrections, relatifs à un permis publié à une date antérieure ne sont donc pas pris en compte dans les séries en date de prise en compte.

Les séries en date réelle rattachent chaque événement au mois au cours duquel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission évoqués ci-dessus (en particulier les mises en chantier), les chiffres en date réelle relatifs au mois m font l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser progressivement.

Ces caractéristiques font des séries en date de prise en compte des séries particulièrement adaptées à l'analyse conjoncturelle, alors que les séries en date réelle, incomplètes sur la fin de période, doivent être réservées à des travaux plus structurels, excluant la période la plus récente.

Pour un suivi mois par mois : La construction de locaux non résidentiels

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/construction-de-locaux-resultats-fin-novembre-2021-france-entiere?rubrique=47&dossier=1053>

Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
Bourgogne -
Franche - Comté

Service de la Transition
Ecologique

Département
connaissance

5 voie Gisèle Halimi
BP 31269
25005 Besançon cedex

Directeur de publication :
Jean-Pierre LESTOILLE

Auteurs :
Séverine MATHURIN
Gilles ZEMIS

Mise en page :
Séverine MATHURIN

© DREAL 2022